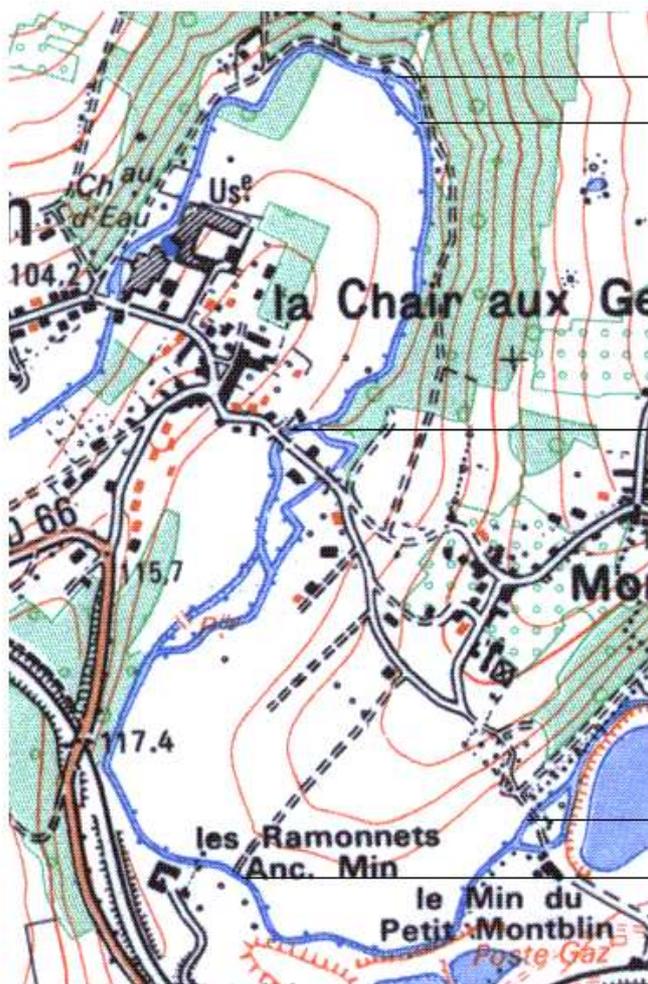


| | |
|--|---------------------------|
| Rapport de prospection | Année : 2001 |
| Site : Le Grand Morin entre Jouy sur Morin et la Ferté-Gaucher | Auteur : Patrick Dumoulin |
| Autorisation n° 2001-220 | |

Objectif : Evaluation du patrimoine archéologique en milieu aquatique de la rivière le Grand-Morin entre La Ferté-Gaucher et Jouy-sur-Morin.

Les conditions météorologiques défavorables, pluviosité importante, ont gravement handicapé le programme car la visibilité était très réduite à environ un mètre. Toutefois, 4 sites ont pu être exploré par des plongeurs et un cinquième n'a pu être observé que depuis la surface.

La carte ci-dessous; extrait de la carte IGN au 1/25 000ème ; indique les zones explorées.



Point 2 : 669,899 2422,597

Point 1 : 699,903 2422,559

Point 3 : 669,711 2422,104

Point 4 : 670,056 2421,537

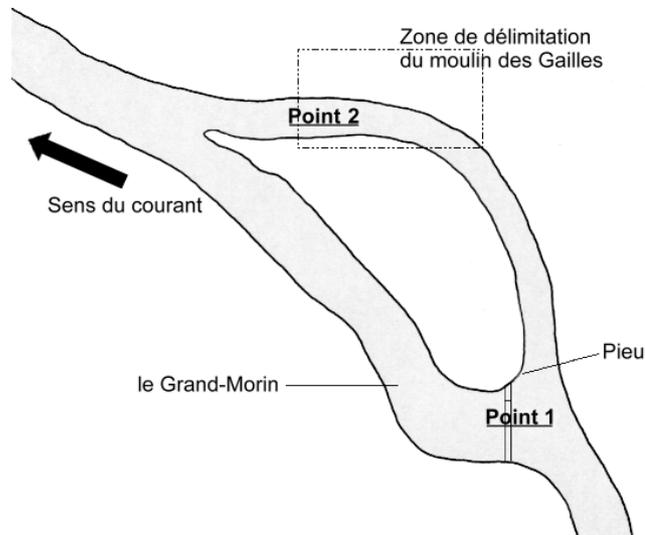
Point 5 : 669,644 2421,452

Les coordonnées sont établies en projection Lambert II étendu / NTF

| | |
|--|---------------------------|
| Rapport de prospection | Année : 2001 |
| Site : Le Grand Morin entre Jouy sur Morin et la Ferté-Gaucher | Auteur : Patrick Dumoulin |
| Autorisation n° 2001-220 | |

Les points 1 et 2

Ces 2 points sont regroupés car ils correspondent à une même organisation.



Le point 1 : Lors de l'hiver 1999/2000, le site 1 a été repéré depuis la surface par un fort remou en travers de la rivière. Une plongée sur ce site a permis de comprendre l'origine de ce remou en période de crue de la rivière. Une structure maçonnée de 12,60 m de long et de 0,70 m de largeur en moyenne avec une hauteur de 0,60m barre la rivière. Sur la droite de l'ouvrage, une ouverture de 2 m n'a pas pu être observé car elle est encombrée de branches et de troncs d'arbres abattus lors de la tempête de décembre 1999.

La photo 1 est prise dans le centre ville de la Ferté-Gaucher. Il s'agit du vannage se situant sur la droite de l'actuel garage Citroën. Un moulin se trouvait à cet endroit. Indiquée par la flèche de couleur jaune, on remarque une structure maçonnée peu élevée. Et sur la gauche de la photo, on peut observer le vannage.



Photo 1

Par comparaison des structures, on peut en déduire que le point 1 correspond aux vestiges d'un vannage et l'ouverture à un élément de la ventellerie.

| | |
|--|---------------------------|
| Rapport de prospection | Année : 2001 |
| Site : Le Grand Morin entre Jouy sur Morin et la Ferté-Gaucher | Auteur : Patrick Dumoulin |
| Autorisation n° 2001-220 | |

Le rôle probable de cette structure est de faire barrage aux eaux de la rivière en période d'étiage et de diriger celles-ci vers le bras droit de la rivière.

L'absence totale de mobilier ne permet pas de fournir un élément de datation du site.

Un pieu de section important (30cm * 30cm) a été localisé sur la droite de l'ouverture et dépasse du fond de 50cm. Il présente un cône d'érosion très effilé (hauteur du cône 18cm) . Ce pieu est en bois dur probablement du chêne.

En descendant le bras droit de la rivière on arrive sur le point 2. De part et d'autre de la rivière, les berges ont été renforcées par des murs. Ce type d'installation est souvent associé à la présence d'un moulin. Une observation attentive d'un lit de la rivière n'a donné aucun résultat car il est encombré de grosses pierres qui doivent appartenir au moulin.



Photo 2

Deux fonds de flacons à encre (photo 2) en forme de balustr ont été trouvés. Cette forme est courante au 19^{ème} siècle. Des tessons de vaisselle dite « cul noir » ont été également observés. Sur la berge droite, de tous petits tessons de faïence 19^{ème} ont été trouvés dans les racines des souches des arbres tombés lors de la tempête de décembre 1999. Ce moulin a été exploité jusqu'au 19^{ème} siècle mais aucun artefact ne permet de situer le début de son activité.

Un acte notarial cite la présence d'un moulin à cet endroit pour la première fois le 1^{er} août 1680. Une des activités de ce moulin peut être la production d'huile de noix. Ce moulin se situe à l'écart des routes et des chemins de circulation et est isolé de toutes habitations car des lois de l'ancien régime et post-révolution obligeaient les moulins à huile à s'installer loin des routes. En effet le bruit produit par le moulin lors du pressage des noix affolé les chevaux.

Le dégagement des pierres de démolition permettrait de mieux évaluer ce site.

Nature du lit de la rivière : Une couche fine de gravier recouvre un limon argileux blanc, compact.

Le point 3

La profondeur est de 0,50 à 1,50 mètres.

Un moulin se trouvait à cet endroit. Aucun vestige n'a été retrouvé. Le mobilier de nature métallique ferreux est majoritaire et est peu identifiable, une quasi-absence de mobilier type poterie ou faïence.

Nature du lit de la rivière : limon argileux blanc, compact ne permettant pas aux artefacts de s'enfouir.

| | |
|--|---------------------------|
| Rapport de prospection | Année : 2001 |
| Site : Le Grand Morin entre Jouy sur Morin et la Ferté-Gaucher | Auteur : Patrick Dumoulin |
| Autorisation n° 2001-220 | |

Le point 4

Les plongées n'ont pas pu être organisées sur ce site car la visibilité était nulle. Ce site est observable depuis la berge. Il est situé à une centaine de mètres de la minoterie du Petit-Montblin.



Photo 3

Bien que l'eau soit très trouble, on peut observer sur toute la largeur de la rivière la surélévation du lit de la rivière.



Photo 4

| | |
|--|---------------------------|
| Rapport de prospection | Année : 2001 |
| Site : Le Grand Morin entre Jouy sur Morin et la Ferté-Gaucher | Auteur : Patrick Dumoulin |
| Autorisation n° 2001-220 | |

La photo 3 présente une petite portion du site. Il s'agit d'une surélévation du lit de la rivière sur toute la largeur. D'une longueur approximative de 12 mètres sur 2, cette structure est presque perpendiculaire aux berges et ne part pas en oblique comme on s'y attend pour un passage à gué. La profondeur de part et d'autre est environ 1,5 mètre. La présence, observé en surface, d'un pavé (photo 4) laisse à penser qu'il s'agit d'un aménagement et non d'une anomalie naturelle. Une observation en plongée pourrait lever le doute.



Photo 5

Dans les années 1960, M. Garnier a fouillé des fonds de cabanes gauloises dans les carrières de terre rouge de M. Lucas situées à la Croix de Montigny à 1200 mètres à vol d'oiseau. Une route et un chemin qui descendent vers ce site et les de 2 voies romaines (voie de Paris à Reims ou Chalons sur Marne et la voie de Soissons à Troyes ou Provins) sur l'autre rive inciteraient, avec beaucoup de prudence, à penser à la présence d'un passage à gué très ancien.

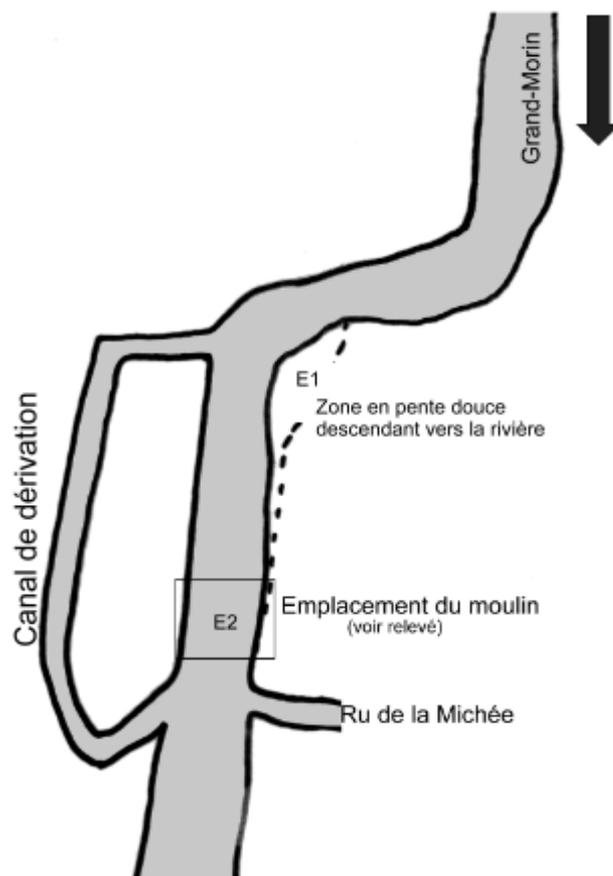
Un historien local de la fin du 19^{ème} signale la présence d'une pêcherie à proximité du moulin du Petit-Montblin, non localisée. Ce pourrait être alors un barrage faisant obstacle aux poissons.

Le point 5.

Ce point correspond au lieu dit des Ramonets où une minoterie a remplacé un moulin 100 mètres plus bas.

Une structure maçonnée arasée situe l'emplacement du moulin et des murs qui renforcent les berges sont encore visibles sur certaines parties. Sur la rive droite, un canal de dérivation a été creusé ce qui a donné naissance à une île artificielle. En période d'étiage ce canal est à sec, il n'y a qu'en période de crue qu'il est véritablement alimenté en eau.

| | |
|--|---------------------------|
| Rapport de prospection | Année : 2001 |
| Site : Le Grand Morin entre Jouy sur Morin et la Ferté-Gaucher | Auteur : Patrick Dumoulin |
| Autorisation n° 2001-220 | |



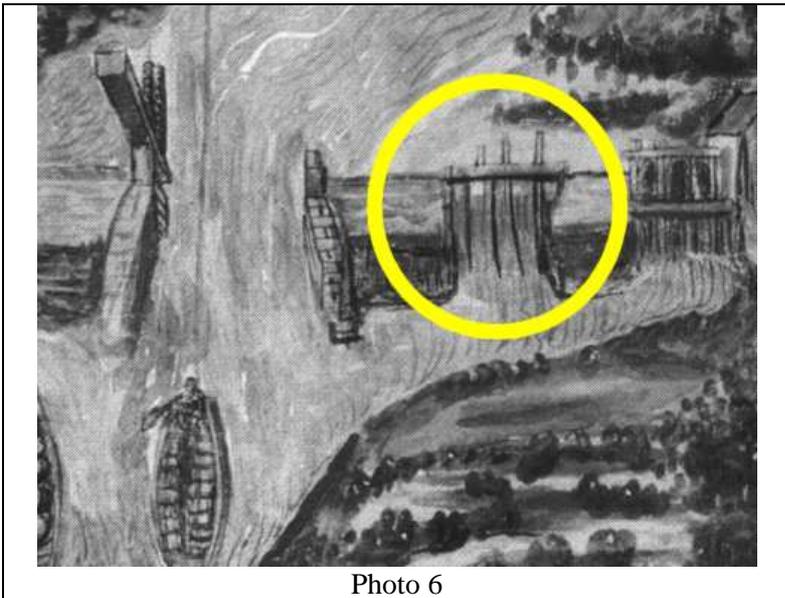
La zone E1 est caractérisée par une pente douce descendant vers la rivière et par un renforcement de la berge par un mur de pierre. Il pourrait s'agir d'un abreuvoir pour les animaux d'élevage ou d'un aménagement pour décharger des barques qui amèneraient des matières à traiter par le moulin. La rivière est parfaitement navigable sur cette partie entre 1,5 mètre et 2 mètres de profondeur. Bien qu'officiellement navigable qu'à partir de Tigeaux, le Grand-Morin a pu être utilisé sur de petites portions. Les données recueillies sur le moulin pourraient aller dans ce sens.

La zone E2 correspond à l'emplacement du moulin. Un relevé du site a été effectué. Il s'agit d'une structure maçonnée prenant appui sur la rive gauche. La partie rectangulaire devait servir de support à la roue à aube ou à la turbine, aucun vertige ne subsiste. En P1 se trouve une poutre en bois enfoncé dans le lit de la rivière avec 3 encoches d'une profondeur de 8 cm et 34cm de longueur sur 10 cm.

Sur la photo 6, entouré d'un cercle jaune, on aperçoit un pertuis fermer de 5 aiguilles verticales. Les encoches que l'on retrouve au moulin des Ramonets sont les logements des aiguilles. Contre ces aiguilles venaient s'appliquer des lattes de bois pour permettre l'accumulation d'une quantité d'eau suffisante pour emporter une embarcation. Le niveau d'eau en dessous du moulin est insuffisant même pour une modeste barque à fond plat.

Sur le bord de la rive droite, des fragments de lattes de bois clôturant le pertuis sont encore visibles.

| | |
|--|---------------------------|
| Rapport de prospection | Année : 2001 |
| Site : Le Grand Morin entre Jouy sur Morin et la Ferté-Gaucher | Auteur : Patrick Dumoulin |
| Autorisation n° 2001-220 | |



Extrait d'une gravure de 1543 conservée à la Bibliothèque Nationale sur les chaussées, moulins et écluses sur la Vilaine

Photo 6

Ce mode de fermeture était encore utilisé sur la Charente au 18^{ème} siècle.

Tous ces éléments laissent à penser que localement à une possible utilisation du Grand-Morin pour la petite navigation.

A chaque extrémité de la poutre des clous de forte dimension sont fixés. Ils ne maintiennent aucune pièce de bois entre elle ou il n'en reste plus rien. A noter que chaque clou est entouré d'un fil de fer.

Le mobilier trouvé est constitué d'un goulot de bouteille en terre de couleur beige vernissée verte à l'intérieur et à l'extérieur et peut-être estimé 19^{ème} siècle (photo 7). Un grand clou en fer a ainsi été trouvé et ne semble pas avoir été utilisé.



Photo 7